

LE 4 JUIN 2019  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE MIRABEL

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mirabel, tenue dans la salle du conseil municipal, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, le mardi quatre juin deux mille dix-neuf, à vingt heures quatre minutes, sous la présidence de M. le maire, Jean Bouchard.

**Sont présents les conseillers et conseillères :**

M. Michel Lauzon  
Mme Guylaine Coursol  
MM. Robert Charron  
François Bélanger  
Patrick Charbonneau  
Mmes Isabelle Gauthier  
Francine Charles  
M. Marc Laurin

**Sont également présents :**

M. Mario Boily, directeur général  
Mmes Louise Lavoie, directrice générale adjointe  
Suzanne Mireault, greffière

<b>487-06-2019</b>	<b>Signature d'une entente relative à l'installation d'une conduite de refoulement pour desservir le secteur à l'ouest de la rivière Bellefeuille, dans le secteur de Mirabel-en-Haut, entre la Ville de Mirabel et le promoteur « Les Promenades du Boisé de Mirabel inc. ». (X3 512 U4 N14421 #106120)</b>
--------------------	--

Il est proposé par madame la conseillère Francine Charles, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'autoriser la directrice du Service du génie à signer, pour et au nom de la Ville de Mirabel, une entente relative à l'installation d'une conduite de refoulement pour desservir le secteur à l'ouest de la rivière Bellefeuille, dans le secteur de Mirabel-en-Haut, à intervenir entre la Ville de Mirabel et le promoteur « Les Promenades du Boisé de Mirabel inc. », tel qu'il appert d'un projet d'entente en date du 4 juin 2019.

<b>488-06-2019</b>	<b>Dépense supplémentaire relative aux travaux d'installation de refoulement pour desservir le secteur ouest de Mirabel-en-Haut jusqu'à Saint-Canut. (X3 211 U3 N15519) (2019-042)</b>
--------------------	--

CONSIDÉRANT une augmentation prévue du coût des travaux de 51 509,70 \$, plus les taxes applicables relativement au mandat octroyé à l'entrepreneur « Pavages Multipro » en vertu de la résolution numéro 414-05-2019, pour le changement de diamètre de la conduite de

refoulement de 150mm à 250mm de diamètre, le tout suite à une étude de la firme « MLC Associés inc. »;

Il est proposé par monsieur le conseiller Marc Laurin, appuyé par monsieur le conseiller Michel Lauzon et résolu unanimement :

D'accepter la dépense au montant de 51 509,70 \$, plus les taxes applicables, recommandée par le Service du génie, pour les travaux de changement de diamètre d'une conduite de refoulement, lesdits travaux consistant en effet à augmenter le diamètre de la conduite de refoulement de 150mm à 250mm de diamètre.

<b>489-06-2019</b>	<b>Entente relative au dossier de la Cour supérieure numéro 700-17-016163-197, avec Groupe K.L. Minville inc. et als (G8 513)</b>
--------------------	---

Il est proposé par monsieur le conseiller François Bélanger, appuyé par madame la conseillère Francine Charles et résolu unanimement :

D'entériner l'entente signée par le directeur général de la Ville de Mirabel et Groupe K.L. Minville inc., Serge Minville, Les Immeubles K.L. Minville inc. et Marie-Josée-Tanguay, en date du 3 juin 2019, dans le dossier de la Cour supérieure numéro 700-17-016163-197.

---

Jean Bouchard, maire

---

Suzanne Mireault, greffière